

# Facture n° 612450569060

du 22 Juin 2024 (document à conserver au minimum 5 ans)



## Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : lundi au vendredi 9h - 20h

et samedi 9h - 17h

**0 970 820 320**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Par mail : [serviceclient@fr.eni.com](mailto:serviceclient@fr.eni.com)

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS  
TSA 30207  
35507 VITRE CEDEX

MME Y COLLARD ET M E TALBOEDEC  
BATIMENT C13 RESIDENCE LES MYOSOTIS  
1 AVENUE DU PARC  
77170 BRIE COMTE ROBERT

## Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

**0 972 67 50 77**

Appel non surtaxé

## Votre contrat

Numéro de client : 7658P22941239

Offre :

Offre à prix de marché

Puissance souscrite : 6 kVA

Option tarifaire :

Base

Echéance de votre contrat : le 21 Février 2025

Tarifs disponibles sur le site : [eni.com/fr](http://eni.com/fr)

## Votre adresse de consommation

BAT BAT C13 RES LES MYOSOTIS

1 AVENUE DU PARC

77170 BRIE COMTE ROBERT

N° de point de relève et de mesure (PRM):

221 431 258 267 73

## Votre facture d'électricité du 22 Juin 2024

**Montant à prélever 134,48 €**

Ce montant sera prélevé le 07 Juillet 2024

(sous réserve du bon encaissement des règlements déjà effectués)

Abonnement à l'électricité	13,76 €
Consommation d'électricité	85,34 €
Prestations et services	4,04 €
Taxes et Contributions (hors TVA)	10,82 €

**Montant total HT 113,96 €**

TVA 5,5%	0,87 €
TVA 20,0%	19,65 €

**Montant TTC de la facture 134,48 €**

- Prochain relevé de votre compteur planifié vers le 21 Août 2024
- Prochaine facture sur relève réelle vers le 21 Août 2024
- Votre consommation annuelle est estimée à : 4625 kWh / an

\* Voir détail ci-après

## Vous avez choisi le paiement par prélèvement

**612450569060**

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT  
TSA 71328  
13205 MARSEILLE CEDEX 01

**Contact Service Encaissement : 0 970 820 320**  
(Uniquement pour le paiement de votre facture - )

Le prélèvement sera effectué à la date du 07/07/2024 sur le compte suivant : PSSTFRPPBOR / FR4620041010012154776S0XXXX

MME Y COLLARD et M E TALBOEDEC  
07 Juillet 2024

**7658P22941239**  
**134,48 €**

## Le détail de votre facture électricité eni

	Durée de la période (jours)	Prix unitaire (€/mois hors taxes)	Montant dû (€ hors taxes)			
<b>Abonnement - soumis à la TVA à 5.5%</b>				<b>13,76 € HT</b>		
du 16/05/2024 au 21/06/2024	37	11,31	13,76			
<b>Consommation (Relevée par le gestionnaire de réseau) - soumise à la TVA à 20%</b>				<b>85,34 € HT</b>		
Votre consommation du 16/05/2024 au 21/06/2024 en kWh en € hors taxes				85,34 €		
Compteur n° 06206478376710	Index de départ	Index de fin	Dépendance	Consommation en kWh	Prix unitaire (€/kWh hors taxes)	Montant (€ hors taxes)
<b>Base</b>						
Réelle du 16/05/2024 au 21/06/2024	12277	12698	421	421	0,20270	85,34 €
<b>Prestations et services</b>					<b>4,04 € HT</b>	
Pack Protection + du 16/05/2024 au 21/06/2024 - soumise à la TVA 20.0%					4,04 € HT	
<b>Taxes et Contributions</b>					<b>10,82 € HT</b>	
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) - soumise à la TVA à 5.5%					1,98 € HT	
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) du 16/05/2024 au 21/06/2024					1,98 € HT	
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) - soumise à la TVA à 20%					8,84 € HT	
du 16/05/2024 au 21/06/2024	Consommation (kWh)	Prix Unitaire (€/kWh hors taxes)	Montant dû (€ hors taxes)			
	421	0,021	8,84			
<b>Montant HT</b>					<b>113,96 € HT</b>	
Dont acheminement 14,63€						

## Le détail de votre facture électricité eni (suite)

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

### Votre historique de consommation

Votre facture a été établie en tenant compte de l'évolution tarifaire du

Période	Durée	Consommation en kWh	
du 22/05/2024 au 21/06/2024 Base	1	364	Consommation réelle
du 16/05/2024 au 21/05/2024 Base	0,2	57	Consommation réelle
du 22/04/2024 au 15/05/2024 Base	0,8	303	Consommation réelle
du 22/03/2024 au 21/04/2024 Base	1	368	Consommation réelle
du 22/02/2024 au 21/03/2024 Base	1	349	Consommation réelle
du 22/01/2024 au 21/02/2024 Base	1	392	Consommation réelle
du 22/12/2023 au 21/01/2024 Base	1	405	Consommation réelle
du 22/11/2023 au 21/12/2023 Base	1	372	Consommation réelle
du 22/10/2023 au 21/11/2023 Base	1	456	Consommation réelle
du 22/09/2023 au 21/10/2023 Base	1	371	Consommation réelle
du 22/08/2023 au 21/09/2023 Base	1	408	Consommation réelle
du 22/07/2023 au 21/08/2023 Base	1	405	Consommation réelle

### Provenance des garanties d'origine utilisées

France 21,69 % (Vent 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,13 %, Installation hydroélectrique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Installation hydroélectrique 14,91 %, Vent 2,13 %) ; Suède 16,88 % (Installation hydroélectrique 11,24 %, Vent 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Vent 5,65 %, Solaire 5,18 %, Installation hydroélectrique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,41 % (Solaire 3,84 %, Vent 3,37 %, Thermique 1,13 %, Installation hydroélectrique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Installation hydroélectrique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Vent 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Installation hydroélectrique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Vent 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Vent 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Vent 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,07 % (Installation hydroélectrique 1,19 %, Thermique 0,74 %, Vent 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Vent 0,04 %, Solaire 0,01 %) ; Pays-bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Vent 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Vent 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Installation hydroélectrique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Vent 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Vent 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Vent 0,01 %).

L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue l'année précédente par Eni Gas & Power France à ses clients et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur <https://fr.eni.com>.

Vous avez la possibilité d'opter pour un règlement :

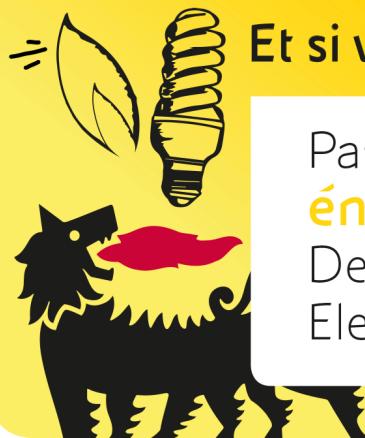
- par carte bancaire sur Internet à l'adresse suivante <https://espace-client.fr.eni.com/> ou par téléphone auprès de notre service encaissement au **0 970 820 320** (24h/24 et 7jours/7).
- par chèque, à l'ordre d'Eni gas & power France S.A. à adresser à **ENI SERVICE ENCAISSEMENT, TSA 71328, 13205 MARSEILLE CEDEX 01**. Merci d'indiquer au dos du chèque vos nom et prénom, votre référence client commençant par 7658P et le n° de la présente facture (en haut sur la page 1).
- par virement sur notre **RIB BE26968135265229 - ENIBBEBBXXX**. Merci de veiller à indiquer dans le libellé **vos nom et prénom, votre référence client et le numéro de la facture**.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N° Vert : 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

Le Service Client est à l'écoute de toute réclamation formulée par le Client. En cas d'absence de réponse dans un délai de 30 jours ou de réponse insatisfaisante de la part du Service Client, vous avez la possibilité de faire appel au service Consommateurs d'Eni par courrier et à l'adresse suivante : Eni Service

Consommateurs TSA 60220 - 35507 VITRE CEDEX.

Si votre réclamation écrite auprès d'Eni n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie: Le médiateur national de l'énergie est un médiateur public indépendant, institué par la loi 2006-1537 du 7 décembre 2006. Il peut être saisi gratuitement par internet sur la plate-forme SOLLEN ([www.sollen.fr](http://www.sollen.fr)), accessible sur le site [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr), ou par courrier, sans affranchir : Le médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS Cedex 09



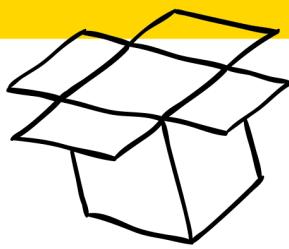
**Et si vous deveniez client gaz et électricité ?**

Passez vos **deux énergies chez Eni !**  
Devenez client  
Electricité et Gaz

→

Changez en 5 minutes  
en appelant le  
**01 70 96 03 04**  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Offres soumises à conditions – celles-ci vous seront présentées lors de votre appel.



## Déménagez en toute sérénité avec Eni

Vous déménagez prochainement ? Pensez à nous prévenir.  
Nos experts vous accompagnent pas à pas !

Par téléphone :

appelez votre  
service client au

0 970 820 320

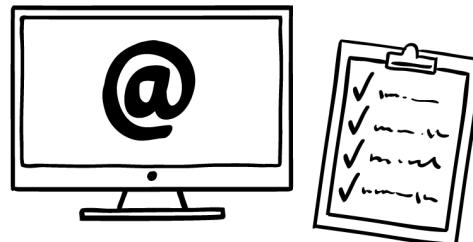
Service gratuit  
+ prix appel

Simple et rapide, profitez d'un interlocuteur dédié pour vous accompagner dans le choix d'une offre de gaz, électricité et services la plus adaptée à vos nouveaux besoins. Le contrat de votre nouveau logement sera traité en moins de 24h.

## Gérez facilement votre contrat sur votre espace client

Connectez-vous sur [espace-client.fr.eni.com](http://espace-client.fr.eni.com)  
et découvrez les services proposés :

- Consultation de vos factures
- Suivi de vos consommations
- Modification de vos coordonnées
- Paiement en ligne par CB
- Saisie de votre auto-relevé si vous êtes en facturation bimestrielle
- Choix du prélèvement automatique



## Bénéficiez d'une aide pour vos projets de rénovation



### Vous avez pour projet de rénover votre logement ?

Eni vous accompagne et vous propose de financer vos travaux avec la Prim'Eni. En 2017, les clients ayant participé au programme Prim'Eni, ont bénéficié en moyenne\* de :

- 275€ pour le remplacement leur ancienne chaudière par une chaudière à condensation
- 513€ pour l'isolation des combles perdus
- 1 300€ pour l'isolation des murs par l'extérieur

Pour en savoir plus et connaître le montant dont vous pouvez bénéficier pour votre projet : rendez-vous dès maintenant sur <http://prime-renovation.fr.eni.com>

\*Moyenne calculée à partir des remboursements effectués par Eni en 2017.

## Ensemble, développons l'éco-attitude !

### Les 5 gestes faciles au quotidien :

- 1 Je baisse la température d'1°C.
- 2 Je privilégie une température de 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres.
- 3 En cas d'absence prolongée en hiver, je vérifie que mon installation est protégée contre le gel avant de couper mon chauffage.
- 4 Je prends une douche plutôt qu'un bain, pour consommer moins d'eau chaude.
- 5 Je pose un couvercle sur les casseroles et j'éteins le feu un peu avant la fin de la cuisson.



Source : ADEME